

CRITERES DE SELECTION DES PITEM PITER

CRITERES PITER

PHASE 1 : PRESENTATION DE LA PROPOSITION

SECRETARIAT CONJOINT			
1	Conditions obligatoires	RESULTAT	COMMENTAIRE
1.1	Correspondance des versions dans les deux langues	OUI/NON	En cas de non correspondance, il est possible de demander des compléments
1.2	Présence des documents obligatoires (lettre, formulaire complet, annexes obligatoires)	OUI/NON	
1.3	Réalisation du Plan sur le territoire admissible	OUI/NON	
1.4	L'aire territoriale du plan est composée au maximum de trois unités territoriales contiguës et les partenaires sont situés dans ces mêmes territoires)	OUI/NON	En cas de territoire plus étendu et/ou non contigu, une explication doit être fournie et dument justifiée
1.5	Respect des conditions de la composition des partenaires prévues par le DOMO et l'appel	OUI/NON	
1.6	Respect de la composition du plan et des limites financières et temporelles prévues par le DOMO et par l'appel.	OUI/NON	

SECRETARIAT CONJOINT		
2	Vérification de la qualité stratégique (70 points max)	SCORE
2.1	Cohérence de l'idée force avec la stratégie générale du PC ¹	0-5
2.2	Cohérence externe avec le programme (axes – Priorités d'investissement – Objectif(s) spécifique(s) et résultats attendus pertinents)	0-5
2.3	Caractère transfrontalier et impact sur la zone de coopération	0-10
2.4	Valeur ajoutée de la planification intégrée (degré d'intégration et pluridisciplinarité, idées créatives et innovantes, relation entre les groupes, associations, institutions présentes sur le territoire)	0-10
2.5	Durabilité – capacité de pérennisation, de poursuivre les effets	0-5
2.6	Conformité des objectifs avec le cadre territorial de référence	0-5
2.7	Cohérence avec la stratégie alpine et la convention des Alpes	0-10
2.8	Corrélation avec des projets et programmes 2007-2013 ou 2014-2020	0-5
2.9	Exhaustivité de l'analyse territoriale et de l'analyse SWOT	0-5
2.10	Pertinence de l'aire territoriale au regard des principes définis dans la section 4 « approche intégrée de développement territorial » du Programme (expérience de mise en œuvre de stratégie de développement territorial intégré à l'échelle transfrontalière ; présence d'accords sur la gouvernance du territoire et sur la gestion des éventuels financements européens liés au développement de projets spécifiques ; présence de stratégies / projets déjà définis et cohérents avec les stratégies adoptées par le Programme)	0-5

¹ En bleu, les critères déjà inscrits dans le DOMO.

2.11	Capacité de contribuer aux indicateurs de résultat et de réalisation du Programme (en particulier les indicateurs inclus dans le cadre de performance)	0-5
3	Vérification de la faisabilité opérationnelle (30 points max)	SCORE
3.1	Cohérence interne entre les objectifs de la proposition de Plan e les projets proposés	0-5
3.2	Equilibre et pertinence du partenariat (nombre, typologie, localisation, capacité de gestion, financière et compétence)	0-5
3.3	Capacité d'implication et d'agrégation du partenariat économique et social ; niveau de concertation avec les acteurs concernés	0-10
3.4	Calendrier de présentation des projets (pertinence des délais au regard des activités prévues ; crédibilité de la séquence temporelle)	0-5
3.5	Justification des coûts estimés des projets et cohérence du plan de financement global	0-5
SCORE MAXIMUM		100

SERVICES INSTRUCTEURS		
4	Vérification de la qualité stratégique	SCORE
4.1	Cohérence et complémentarité avec les politiques européennes, nationales, régionales (y compris avec les programmes FEDER-FSE) et locales	0-20

SCORE MAXIMUM DE LA PROPOSITION DE PLAN : 120

PHASE 2 : PRESENTATION DE LA STRATEGIE ET DES PREMIERS PROJETS

SECRETARIAT CONJOINT			
1	Conditions obligatoires	RESULTAT	COMMENTAIRE
1.1	Correspondance des versions dans les deux langues	OUI/NON	En cas de non correspondance, il est possible de demander des compléments
1.2	Présence des documents obligatoires (Plan intégré selon le modèle prévu, annexes obligatoires)	OUI/NON	
1.3	Correspondance des conditions d'admissibilité avec ce qui est indiqué dans la proposition approuvée à la phase 1	OUI/NON	En cas de non correspondance, il est possible de demander des compléments
1.4	Adaptation du plan aux modifications demandées à l'issue de la phase 1	OUI/NON	En cas de non correspondance, il est possible de demander des compléments
1.5	Respect des délais prévus par le DOMO	OUI/NON	
1.6	Présentation du projet de coordination et de communication et d'au moins 2 projets simples/thématiques	OUI/NON	
1.7	Chaque projet fait référence à un seul objectif spécifique du Programme	OUI/NON	

2	Vérification de la qualité stratégique (70 points max)	SCORE	COMMENTAIRE
2.1	Cohérence de l'idée-force avec la stratégie générale du PC ²	0-5	Pour ces critères, le score de la phase 1 pourra être confirmé ou bien modifié en fonction de la stratégie présentée à la phase 2
2.2	Cohérence externe avec le Programme (Axe – Priorité d'investissement – Objectif(s) spécifique(s) et résultats attendus pertinents)	0-5	
2.3	Caractère transfrontalier et impact sur la zone de coopération	0-10	
2.4	Valeur ajoutée de la planification intégrée (degré d'intégration et pluridisciplinarité, idées créatives et innovantes, nouveaux problèmes ou opportunité identifiée dans la zone concernée, relation entre groupes, associations, institutions présentes sur le territoire)	0-10	
2.5	Durabilité – Capacité de pérennisation, à poursuivre les effets	0-5	
2.6	Conformité des objectifs avec le cadre territorial de référence	0-5	
2.7	Cohérence avec la stratégie alpine et la convention des Alpes	0-10	
2.8	Corrélation avec des projets et programmes 2007-2013 ou 2014-2020	0-5	
2.9	Exhaustivité de l'analyse territoriale et de l'analyse SWOT	0-5	
2.10	Pertinence de l'aire territoriale au regard des principes définis dans la section 4 « approche intégrée de développement territorial » du Programme (expérience de mise en œuvre de stratégie de développement territorial intégré à l'échelle transfrontalière ; présence d'accords sur la gouvernance du territoire et sur la gestion des éventuels financements européens liés au développement de projets spécifiques ; présence de stratégies / projets déjà définis et cohérents avec les stratégies adoptées par le Programme)	0-5	
2.11	Capacité de contribuer aux indicateurs de résultat et de réalisation du Programme (en particulier les indicateurs inclus dans le cadre de performance)	0-5	
3	Vérification de la faisabilité opérationnelle (30 points max)	SCORE	
3.1	Cohérence interne entre les objectifs de la proposition de Plan et les projets proposés	0-5	
3.2	Equilibre et pertinence du partenariat (nombre, typologie, localisation, capacité de gestion, financière et compétence)	0-5	
3.3	Capacité d'implication et d'agrégation du partenariat économique et social ; niveau de concertation avec les acteurs concernés	0-10	
3.4	Calendrier de présentation des projets (pertinence des délais au regard des activités prévues ; crédibilité de la séquence temporelle)	0-5	

² En bleu, les critères déjà inscrits dans le DOMO.

3.5	Justification des coûts estimés des projets et cohérence du plan de financement global	0-5	
SCORE MAXIMUM		100	

SERVICES INSTRUCTEURS			
4	Vérification de la qualité stratégique et de la faisabilité opérationnelle	SCORE	COMMENTAIRE
4.1	Cohérence et complémentarité avec les politiques européennes, nationales, régionales (y compris avec les programmes FEDER-FSE) et locales	20	Pour ces critères, le score de la phase 1 pourra être confirmé ou bien modifié en fonction de la stratégie présentée à la phase 2
4.2	Faisabilité sur le plan technique, territorial, financier, organisationnel et de la gestion	20	
4.3	Vérification de la cohérence et de la faisabilité du point de vue environnemental	10	
SCORE MAXIMUM		50	

SCORE MAXIMUM DE LA STRATEGIE : 150

SECRETARIAT CONJOINT			
5	Instruction des projets	SCORE	COMMENTAIRE
EVALUATION DES PROJETS SIMPLES			
5.1	Conformité de chaque projet à l'objectif spécifique du plan	0-20	Une moyenne sera effectuée sur les scores obtenus par les projets présentés à la phase 2
5.2	Valeur ajoutée du projet (somme des bénéfices nets produits par chacun des projets)	0-10	
5.3	Crédibilité des résultats attendus et des impacts sur le territoire transfrontalier concerné par le plan	0-10	
5.4	Cohérence des projets par rapport aux autres projets du plan	0-10	
5.5	Résultats de l'évaluation des projets simples sur la base des critères de sélection de référence	0-X*	$X = (\text{score projet } 1 + \text{score projet } n) / n$
SCORE MAXIMUM		X+50	
EVALUATION DU PROJET DE COORDINATION ET DE COMMUNICATION			
5.6	Typologie d'actions prévues pour mettre en œuvre la coordination du Plan (Réunion du comité de pilotage, utilisation d'outils partagés, plateforme collaborative...)	20	
5.7	Incidence des dépenses par les actions de communication innovantes (réseaux sociaux)	10	
5.8	Degré d'utilisation des outils de communication multicanal (masse, visibilité, événements)	10	
5.9	Identification des cibles : au niveau local, à grande échelle	10	
SCORE MAXIMUM		50	

* Le critère 5.5 intègre le résultat de l'évaluation des projets sur la base des critères prévus par les projets simples pondérée par le nombre de projets présentés dans la phase 2 (moyenne arithmétique)

SCORE MAXIMUM INSTRUCTION DES PROJETS PHASE 2 : X+100

PHASE 3 : PRESENTATION DES AUTRES PROJETS

SECRETARIAT CONJOINT			
1	Instruction des projets	SCORE	COMMENTAIRE
EVALUATION DES PROJETS SIMPLES			
1.1	Conformité de chaque projet à l'objectif spécifique du plan	20	Une moyenne sera effectuée sur les scores obtenus par les projets présentés à la phase 3
1.2	Valeur ajoutée du projet (somme des bénéfices nets produits par chacun des projets)	10	
1.3	Crédibilité des résultats attendus et des impacts sur le territoire transfrontalier concerné par le plan	10	
1.4	Cohérence des projets par rapport aux autres projets du plan	10	
1.5	Résultats de l'évaluation des projets simples sur la base des critères de sélection de référence	X*	$X = \frac{\text{score projet 1} + \text{score projet n}}{n}$
SCORE MAXIMUM		X+50	

*Le critère 1.5 intègre le résultat de l'évaluation des projets sur la base des critères prévus par les projets simples pondérée par le nombre de projets présentés dans la phase 3 (moyenne arithmétique)

SCORE MAXIMUM INSTRUCTION DES PROJETS PHASE 3 : X+50

CRITERES PITEM

PHASE 1 : PRESENTATION DE LA PROPOSITION

SECRETARIAT CONJOINT			
1	Conditions obligatoires	RESULTAT	COMMENTAIRE
1.1	Correspondance des versions dans les deux langues	OUI/NON	En cas de non correspondance, il est possible de demander des compléments
1.2	Présence des documents obligatoires (lettre, formulaire complet, annexes obligatoires)	OUI/NON	
1.3	Réalisation du Plan sur le territoire admissible	OUI/NON	En cas de territoire plus étendu et/ou non contigu, une explication doit être fournie et dument justifiée
1.4	Le Plan fait référence à une des thématiques indiquées dans l'appel et à un unique Objectif spécifique du Programme	OUI/NON	
1.5	Respect des conditions de la composition des partenaires prévues par le DOMO et l'appel	OUI/NON	
1.6	Respect de la composition du plan et des limites financières et temporelles prévues par le DOMO et par l'appel.	OUI/NON	

SECRETARIAT CONJOINT		
2	Vérification de la qualité stratégique (70 points max)	SCORE
2.1	Cohérence de l'idée force avec la stratégie générale du PC ³	0-5
2.2	Cohérence externe avec le programme (axes – Priorités d'investissement – Objectif(s) spécifique(s) et résultats attendus pertinents)	0-5
2.3	Caractère transfrontalier et impact sur la zone de coopération (% de la zone concernée par la thématique choisie par rapport à la zone admissible par le PC)	0-10
2.4	Valeur ajoutée de la planification intégrée (degré d'intégration et pluridisciplinarité, idées créatives et innovantes, relation entre les groupes, associations, institutions présentes sur le territoire)	0-10
2.5	Durabilité – capacité de pérennisation, de poursuivre les effets	0-5
2.6	Conformité des objectifs avec le cadre territorial de référence	0-5
2.7	Cohérence avec la stratégie alpine et la convention des Alpes	0-10
2.8	Corrélation avec des projets et programmes 2007-2013 ou 2014-2020	0-5
2.9	Exhaustivité de l'analyse territoriale et de l'analyse SWOT	0-5
2.10	Capacité de contribuer aux indicateurs de résultat et de réalisation du Programme (en particulier les indicateurs inclus dans le cadre de performance)	0-5
2.11	Pertinence stratégique de la thématique choisie	0-5
3	Vérification de la faisabilité opérationnelle (30 points max)	SCORE
3.1	Cohérence interne entre les objectifs de la proposition de Plan e les projets proposés	0-5
3.2	Equilibre et pertinence du partenariat (nombre, typologie, localisation, capacité de gestion, financière et compétence)	0-5
3.3	Capacité d'implication et d'agrégation du partenariat économique et social ; niveau de concertation avec les acteurs concernés	0-10
3.4	Calendrier de présentation des projets (pertinence des délais au regard des activités prévues ; crédibilité de la séquence temporelle)	0-5
3.5	Justification des coûts estimés des projets et cohérence du plan de financement global	0-5
SCORE MAXIMUM		100

³ In azzurro sono segnalati i criteri già presenti nella Guida di attuazione.

SERVICES INSTRUCTEURS		
4	Vérification de la qualité stratégique	SCORE
4.1	Cohérence et complémentarité avec les politiques européennes, nationales, régionales (y compris avec les programmes FEDER-FSE) et locales	0-20

SCORE MAXIMUM PROPOSITION DE PLAN : 120

Décision à prendre : il est possible de transmettre aux services instructeurs uniquement les candidatures qui atteignent un score minimum de 60.

PHASE 2 : PRESENTATION DE LA STRATEGIE ET DES PREMIERS PROJETS

SECRETARIAT CONJOINT			
1	Conditions obligatoires	RESULTAT	COMMENTAIRE
1.1	Correspondance des versions dans les deux langues	OUI/NON	En cas de non correspondance, il est possible de demander des compléments
1.2	Présence des documents obligatoires (Plan intégré selon le modèle prévu, annexes obligatoires)	OUI/NON	
1.3	Correspondance des conditions d'admissibilité avec ce qui est indiqué dans la proposition approuvée à la phase 1	OUI/NON	En cas de non correspondance, il est possible de demander des compléments
1.4	Adaptation du plan aux modifications demandées à l'issue de la phase 1	OUI/NON	En cas de non correspondance, il est possible de demander des compléments
1.5	Respect des délais prévus par le DOMO	OUI/NON	
1.6	Présentation du projet de coordination et de communication et d'au moins 2 projets simples/thématiques	OUI/NON	
1.7	Chaque projet fait référence à un seul objectif spécifique du Programme	OUI/NON	

SECRETARIAT CONJOINT			
2	Vérification de la qualité stratégique (70 points max)	SCORE	COMMENTAIRE
2.1	Cohérence de l'idée-force avec la stratégie générale du PC ⁴	0-5	Pour ces critères, le score de la phase 1 pourra être confirmé ou bien modifié en fonction de la stratégie présentée à la phase 2
2.2	Cohérence externe avec le Programme (Axe – Priorité d'investissement – Objectif(s) spécifique(s) et résultats attendus pertinents)	0-5	
2.3	Caractère transfrontalier et impact sur la zone de coopération (% de la zone concernée par la thématique choisie par rapport à la zone admissible par le PC)	0-10	
2.4	Valeur ajoutée de la planification intégrée (degré d'intégration et pluridisciplinarité, idées créatives et innovantes, relation entre les groupes, associations, institutions présentes sur le territoire)	0-10	
2.5	Durabilité – capacité de pérennisation, de poursuivre les effets	0-5	
2.6	Conformité des objectifs avec le cadre territorial de référence	0-5	
2.7	Cohérence avec la stratégie alpine et la convention des Alpes	0-10	
2.8	Corrélation avec des projets et programmes 2007-2013 ou 2014-2020	0-5	
2.9	Exhaustivité de l'analyse territoriale et de l'analyse SWOT	0-5	
2.10	Capacité de contribuer aux indicateurs de résultat et de réalisation du Programme (en particulier les indicateurs inclus dans le cadre de performance)	0-5	
2.11	Pertinence stratégique de la thématique choisie	0-5	
3	Vérification de la faisabilité opérationnelle (30 points max)	SCORE	
3.1	Cohérence interne entre les objectifs de la proposition de Plan et les projets proposés	0-5	
3.2	Equilibre et pertinence du partenariat (nombre, typologie, localisation, capacité de gestion, financière et compétence)	0-5	
3.3	Capacité d'implication et d'agrégation du partenariat économique et social ; niveau de concertation avec les acteurs concernés	0-10	
3.4	Calendrier de présentation des projets (pertinence des délais au regard des activités prévues ; crédibilité de la séquence temporelle)	0-5	
3.5	Justification des coûts estimés des projets et cohérence du plan de financement global	0-5	
SCORE MAXIMUM		100	

⁴ En bleu, les critères déjà inscrits dans le DOMO.

SERVICES INSTRUCTEURS			
4	Vérification de la qualité stratégique et de la faisabilité opérationnelle	SCORE	COMMENTAIRE
4.1	Cohérence et complémentarité avec les politiques européennes, nationales, régionales (y compris avec les programmes FEDER-FSE) et locales	20	Pour ces critères, le score de la phase 1 pourra être confirmé ou bien modifié en fonction de la stratégie présentée à la phase 2
4.2	Faisabilité sur le plan technique, territorial, financier, organisationnel et de la gestion	20	
4.3	Vérification de la cohérence et de la faisabilité du point de vue environnemental	10	
SCORE MAXIMUM		50	

SCORE MAXIMUM STRATEGIE : 150

SECRETARIAT CONJOINT			
5	Instruction des projets	SCORE	COMMENTAIRE
EVALUATION DES PROJETS SIMPLES			
5.1	Conformité de chaque projet à l'objectif spécifique du plan	0-20	Une moyenne sera effectuée sur les scores obtenus par les projets présentés à la phase 2
5.2	Valeur ajoutée du projet (somme des bénéfices nets produits par chacun des projets)	0-10	
5.3	Crédibilité des résultats attendus et des impacts sur le territoire transfrontalier concerné par le plan	0-10	
5.4	Cohérence des projets par rapport aux autres projets du plan	0-10	
5.5	Résultats de l'évaluation des projets simples sur la base des critères de sélection de référence	0-X*	X = (score projet 1 + score projet n) / n
SCORE MAXIMUM		X+50	
EVALUATION DU PROJET DE COORDINATION ET DE COMMUNICATION			
5.6	Typologie d'actions prévues pour mettre en œuvre la coordination du Plan (Réunion du comité de pilotage, utilisation d'outils partagés, plateforme collaborative...)	20	
5.7	Incidence des dépenses par les actions de communication innovantes (réseaux sociaux)	10	
5.8	Degré d'utilisation des outils de communication multicanal (masse, visibilité, événements)	10	
5.9	Identification des cibles : au niveau local, à grande échelle	10	
SCORE MAXIMUM		50	

* Le critère 5.5 intègre le résultat de l'évaluation des projets sur la base des critères prévus par les projets simples pondérée par le nombre de projets présentés dans la phase 2 (moyenne arithmétique)

SCORE MAXIMUM INSTRUCTION DES PROJETS PHASE 2 : X+100

PHASE 3 : PRESENTATION DES AUTRES PROJETS

SECRETARIAT CONJOINT			
1	Instruction des projets	SCORE	COMMENTAIRE
EVALUATION DES PROJETS SIMPLES			
1.1	Conformité de chaque projet à l'objectif spécifique du plan	20	Une moyenne sera effectuée sur les scores obtenus par les projets présentés à la phase 3
1.2	Valeur ajoutée du projet (somme des bénéfices nets produits par chacun des projets)	10	
1.3	Crédibilité des résultats attendus et des impacts sur le territoire transfrontalier concerné par le plan	10	
1.4	Cohérence des projets par rapport aux autres projets du plan	10	
1.5	Résultats de l'évaluation des projets simples sur la base des critères de sélection de référence	X*	$X = (\text{score projet } 1 + \text{score projet } n) / n$
SCORE MAXIMUM		X+50	

* Le critère 1.5 intègre le résultat de l'évaluation des projets sur la base des critères prévus par les projets simples pondérée par le nombre de projets présentés dans la phase 3 (moyenne arithmétique)

SCORE MAXIMUM INSTRUCTION DES PROJETS PHASE 3 : X+50